

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Cyril Morteveille  cmorteveille@yvelines.fr  01 39 07 72 11  07 62 16 98 98

Vendredi 8 février 2019

Inauguration de la Voie Nouvelle de la RD 121 à Sartrouville et Montesson

Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, et Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, ont inauguré, vendredi 8 février, la Voie Nouvelle départementale de la RD 121 à Sartrouville et Montesson. La mise en service de ce nouveau barreau vers la RD 308, qui aura lieu en milieu de semaine prochaine, va alléger le trafic et améliorer la fluidité et la sécurité des circulations sur l'ensemble des voiries des deux communes.

La Voie Nouvelle départementale représente un linéaire de 6 km, reliant l'avenue Maurice-Berteaux (RD 308) à Sartrouville aux RD 121 et RD 311 à Montesson. Elle va permettre d'absorber le trafic de transit par un report sur la nouvelle RD 1021 et de décongestionner l'accès aux centres-villes. La réalisation d'une tranchée couverte et la pose de protections acoustiques de qualité vont améliorer la qualité de vie des riverains. Enfin, sur un axe transportant 20 000 véhicules par jour, la mise en service d'une piste cyclable bidirectionnelle va sécuriser l'itinéraire à tous les usagers : piétons, cyclistes et automobilistes.

Ce projet d'infrastructure majeur, d'un coût total de plus de 96,6 millions d'euros, a été financé par le Département des Yvelines à hauteur de 90,2 M€, et par la Région Île-de-France (6,4 M€) dans le cadre du plan régional « anti-bouchon ». La maîtrise d'œuvre du chantier a été confiée à la société Ingerop. Un chantier rendu complexe par la spécificité du territoire, à la fois situé en zone urbaine dense avec un grand nombre d'ouvrages franchissant la Seine et de grandes infrastructures de transport (A14, RER A, ligne Paris-Le Havre), et occupé par une vaste plaine maraîchère produisant annuellement près de 23 millions de salades (40% de la production régionale).

« Ce nouveau barreau de déviation va considérablement fluidifier la circulation dans la Boucle de Montesson, se félicite Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines. Notre rôle est de maintenir un haut niveau d'investissement pour donner aux Yvelinois des conditions de transport optimales et permettre un meilleur maillage du territoire. L'Ouest francilien a vocation à se développer en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises. Or, il ne peut y avoir de développement économique que si la mobilité est bonne. »

Débutés en 2010, les travaux de la Voie Nouvelle doivent se poursuivre jusqu'en 2020 afin de préparer la mise en service, au Sud, de l'embranchement à l'autoroute A 14.

Les aménagements réalisés :

- 4 km de voie nouvelle (RD 1021) 2 km de voies existantes réaménagés à 2x1 voie, à l'exception d'un tronçon à 2x2 voies sur 400 m dans la Plaine de Montesson,
- 3 km de pistes cyclables bidirectionnelles,
- 7 ouvrages d'art et 3 ouvrages d'art ferroviaires (réalisés par SNCF Réseau) : rétablissement de la ligne Paris - Le Havre et de la ligne de Grande Ceinture au-dessus de la voie nouvelle
- Une tranchée couverte de 210 m de long environ au niveau du quartier des Richebourgs,
- 8 carrefours plans giratoires et une place carrée à feux sur l'Avenue Maurice-Berteaux à Sartrouville (RD308)
- Protections phoniques de type écrans et merlons

